

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 36

Procurations : 12

Votants : 48

Le quinze septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 8 septembre 2022 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Léré sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 8 septembre 2022

Délibération n° 069/2022

Objet : Modification de la délibération 025 2022 du 17 mars 2022 sur le temps de travail d'un adjoint d'animation saisonnier

Etaient présents :

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, BUFFET Bernard, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, BIJOUX Sylvain, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, NOYER Françoise, RENAUD François, MARQ Pascale, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, PABIOT Laurent, CROUZET Olivier, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, ANTZ Laurence, SCOUPE Jean-Claude, MATTELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PELE Jean-Yves, CHERRIER Gérard, CIRODE Mireille

Etaient absents excusés :

M. TEYSSANDIER André a donné pouvoir à M. ANDRE Alain
Mme BEGUE Carole a donné pouvoir à M. VAN DER PUTTEN Bruno
M. THIROT Christian a donné pouvoir à M. FONTAINE Claude
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. VERBECKE Marc
M. LEJUS Bertrand est remplacé par M. BIJOUX Sylvain
M. BARBEAU Julien a donné pouvoir à Mme MATTELLINI Gabrielle
Mme STOUPEK Marie-Paule a donné pouvoir à Mme NOYER Françoise
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. CROUZET Olivier
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
Mme MARIX Marie-France a donné pouvoir à Mme TERREFOND Anne-Marie
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par Mme ANTZ Laurence
M. GAUCHERON Olivier est remplacé par M. CHERRIER Gérard
M. KATITSCH Michel est remplacé par Mme CIRODE Mireille
Mme LELIEVRE Corinne est absente excusée
Mme PAYE est absente excusée

Secrétaire de séance : Mme Chantal MILLERIOUX

Vu la délibération 025 2022 du 17 mars 2022 portant création d'un poste d'adjoint d'animation saisonnier du 7 septembre 2022 au 12 août 2023 à 16,68/35^{ème} pour permettre l'encadrement des enfants pour l'accueil de loisirs situé à Saint-Satur pour la période des mercredis, petites vacances et de l'été,

Considérant que le calcul du temps de travail était erroné et ne prenait pas en compte l'ensemble des besoins et des missions effectuées il est proposé de modifier la durée du poste à 20/35^{ème} au lieu de 16,68/35^{ème}

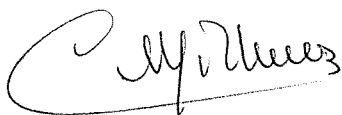
Après en avoir délibéré
A l'unanimité
Le conseil communautaire

- DECIDE de modifier le temps de travail du poste d'adjoint d'animation saisonnier à 20/35^{ème} du 7 septembre 2022 au 12 août 2023. La rémunération sera basée sur l'échelon 1 de la grille indiciaire d'adjoint d'animation territorial.
- IMPUTE la dépense au chapitre 012 « Frais de personnel » du budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 27/09/2022

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/09/2022

Le secrétaire de séance
Chantal MILLERIOUX



Le Président
Laurent PABIOT

